



## DÉLIBÉRATION N°2026-58

Séance du mardi 30 juin 2026

**LE 30 JUIN 2026 À 18H30, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MURVIEL-LÈS-MONTPELLIER, RÉGULIÈREMENT CONVOQUÉ LE 24 JUIN 2026, S'EST RÉUNI AU NOMBRE PRESCRIT PAR LA LOI, AU LIEU HABITUEL DE SES SÉANCES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR GILLES CUSIN, MAIRE.**

### **Nombre de Conseillers**

En Exercice	19
Présents	13
Votants	19

**Présents** : M. Gilles CUSIN, Mme Caroline LEEMANS, M. Dominique BARIL, M. Philippe GIRAUD-CHATILLON, M. Serge SERRA, M. Philip VALANDRO, M. Laurent PRAT, Mme Aurore CLEMENT, Mme Jessica LAUVERGEON, Mme Chrystelle FAURE, Mme Laura PAUTLER, Mme Lisa BRISSAC, Mme Eloise BURR.

### **Pouvoirs** :

M. Viven BINAMICKA-LUWAMOU avait donné pouvoir à Mme Eloise BURR  
Mme Zahia BOUKTAB avait donné pouvoir à M. Philippe GIRAUD-CHATILLON  
M. Laurent VIAL avait donné pouvoir à M. Gilles CUSIN  
Mme Sylvie MEURIOT avait donné pouvoir à Mme Chrystelle FAURE  
M. Nicolas ANTHÉRIEU avait donné pouvoir à M. Dominique BARIL  
M. Mickaël CHAPPELLE GARCIA avait donné pouvoir à M. Philip VALANDRO

### **Absent** :

**Secrétaire de séance** : M. Philip VALANDRO

**OBJET** : CONVENTION COMITÉ DES FÊTES POUR L'ORGANISATION DE LA FÊTE DU VILLAGE -  
AUTORISATION DE SIGNATURE

**Vu** le Code Général des Collectivités,

**Considérant** l'organisation par le Comité des Fêtes de la commune de la Fête du Village du 3 au 5 juillet 2026,

**Considérant** qu'il convient de formaliser les conditions de prêt de salles communales et d'occupation du domaine public pour la préparation de l'évènement ainsi que l'organisation de l'évènement en lui-même,

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur cette affaire et, le cas échéant :

- **D'APPROUVER** la convention telle que jointe à la présente affaire ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout autre document s'y rapportant.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,**

**ADOpte** à l'unanimité cette délibération par :

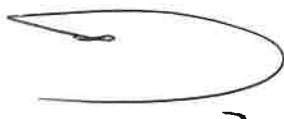
POUR : 19 voix

CONTRE : 0 voix

ABSTENTION : 0 voix

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

**Philip VALANDRO**  
Secrétaire de séance



**Gilles CUSIN**  
Maire de Murviel-lès-Montpellier



Certifié exécutoire compte tenu de :

sa transmission en préfecture le 03/07/2026

et de sa publication le 03/07/2026

et/ou de sa notification le \_\_\_\_\_